

11

LA PAGE VERTE :
REDEVANCE INCITATIVE

12

LUMIÈRE SUR :
LES ORCHIDÉES SAUVAGES



DIRECT A G G L O

REGARD SUR L'ACTU EN GARD RHODANIEN

Février 2021

53

gardrhodanien.fr



MAITRISONS NOTRE EAURIZON

3

DOSSIER

DU MOIS



DANS LES

YEUX DE ...

Regard EN GARD RHODANIEN PAR ISABELLE LELIEVRE

Native du Pas-de-Calais, Isabelle, éducatrice à l'environnement et animatrice en écologie relationnelle, vit à Montclus. Maman de 2 grandes filles, elle intervient dans les écoles pour parler écologie relationnelle, philosophie et environnement. Elle collabore aussi régulièrement avec l'association « Itinéraire Cèze ».

Pour parfaire ses connaissances et compléter son Brevet d'État d'Animatrice-Technicienne, elle a suivi de nombreuses formations auprès de spécialistes. «L'écologie relationnelle, c'est être bien avec soi-même pour être bien avec les autres dans son environnement. En réglant ses chamailleries avec son for intérieur, on peut plus facilement les régler avec ses voisins.»

Isabelle organise des ateliers philosophiques avec les enfants et leur apporte les bases de la communication non-violente, de la confiance en soi et en l'autre, des relations saines pour construire ensemble et sortir des relations habituelles de compétition ou de domination.

« Les enfants sont ouverts et apprécient qu'on les écoute sans leur couper la parole ou sans parler de soi! C'est un travail sur le vivre ensemble, le respect de soi-même et le respect des autres. Les retours sur les ateliers sont très forts. Lors des sorties nature, j'essaie de faire ressentir les choses sans forcément tout décrire. Qu'importe le nom d'une plante que l'on aura oublié le lendemain, le plus important est de profiter du moment en étant connecté à son environnement. »

Pour pouvoir reprendre ses ateliers, Isabelle attend avec impatience la fin du port du masque pour les enfants à l'école, frein pour elle, à la communication. De nombreux projets avec les adultes sont aussi au programme !



LES ENSEIGNANTS DU TERRITOIRE

« C'est un métier de plus en plus difficile. Les enseignants travaillent d'arrache-pied et font des choses merveilleuses, sans beaucoup de retour.»



« Les ateliers permettent aux enfants de mettre de la conscience sur le fait que l'autre ne pense pas comme lui, qu'il y a plusieurs façons de penser, et que c'est très bien ainsi. »



LES MARAICHERS BIO LOCAUX

« le public a pris conscience pendant le confinement de l'importance de leur travail, pour retomber très vite dans des travers de consommation qui font fonctionner un système moins humain et moins positif. C'est un engagement personnel fort pour moi de les soutenir. »



LA NATURE, TOUT SIMPLEMENT !

« Dans le Gard, nous avons tous les paysages représentatifs du monde : montagne, mer, campagne, vallée... La biodiversité est d'une telle richesse quand on prend le temps de s'y intéresser ! Ce territoire est magnifique, il faut tout faire pour le protéger.»

Mensuel Direct Agglo - Agglomération du Gard rhodanien
1717 route d'Avignon • 30200 Bagnols-sur-Cèze • 04 66 79 01 02 •
communication@gardrhodanien.fr

Dépot Légal : à parution • **DIRECTION** : Directeur de la publication : Jean Christian REY • Rédacteur en chef : Frédéric Martin • Rédacteurs adjoints : Marie Béal, Jérôme Buiguès, Maëva Vincent, Laura Zmitec •

RÉDACTION : Thierry PERRIER • Agence INSIGHTCOM - insightcom.fr •
Contributeurs rédactions : Traducteur Occitan : M. VATON

Association Ben Léu • **RÉALISATION** : service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien •
CONCEPTION GRAPHIQUE : Marie BEAL, Service communication de l'Agglomération du Gard rhodanien
MAQUETTISTE : Alexandre BRUNO • www.atelierukiyo.com
IMPRESSION : Riccobono - Le Muy • www.riccobono.fr
Tirage : 40 000 exemplaires • Numéro ISSN : 2431-4293
Papier : • 115 g • 100% recyclé

DISTRIBUTION : SOCOM • Prochaine parution : le 24 Février 2021 •
Également disponible sur gardrhodanien.fr

Crédits photo : Adobe Stock, A. Pau, J. Buiguès, JS. Grangier, Agence de l'eau, N. Thieblemont



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C131468

E

n juillet 2020, nous faisons le choix de consulter largement les élus, les habitants et les personnes qualifiées du territoire pour écrire ensemble notre Projet de Territoire.

Après 45.000 questionnaires distribués, 12 ateliers créatifs et thématiques organisés, des interviews ciblées, des

rencontres territoriales et des contributions écrites par les conseils municipaux, nous entamons entre février et avril 2021 l'écriture de notre feuille de route pour la décennie à venir.

Je tiens dès à présent à remercier toutes celles et tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre à alimenter nos réflexions et construisent notre projet.

Le temps est venu de poser collectivement ce que nous voulons et de nous donner des moyens pour y parvenir.

Construire ensemble un projet commun est passionnant. Nous devons profiter de cette opportunité pour affirmer notre territoire, un territoire qui crée des richesses, qui crée de l'emploi, qui intègre, qui innove, qui rassure, qui se construit en pensant aux générations futures, qui permet aux futurs de devenir possibles.



: DRESSINONS NOTRE HORIZON

Jean Christian REY

Président de l'Agglomération du Gard rhodanien

DOSSIER

DU MOIS

L'EAU AU QUOTIDIEN : UN SUJET AU CŒUR DES INVESTISSEMENTS DE L'AGGLOMÉRATION



3

L'AGGLOMÉRATION A REPRIS LA COMPÉTENCE DE LA GESTION DE L'EAU DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2020. CELA SIGNIFIE QU'ELLE EST EN CHARGE DEPUIS CETTE DATE DE TOUT CE QUI CONCERNE L'EAU POTABLE ET SON ACHÈMINEMENT, AINSI QUE LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STATIONS D'ÉPURATION), ET L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX DU TERRITOIRE.

L'organisation mise en place depuis 2020 répond à deux objectifs majeurs : garantir à chacun des habitants des 44 communes du territoire l'accès à une eau potable de la meilleure qualité possible, et assurer une restitution des eaux usées traitées la plus propre possible pour respecter l'environnement.

Une mission d'importance pour la vingtaine d'agents qui constituent ce service et qui travaillent en étroite

collaboration avec les communes, les délégataires et les services de l'Etat.

Jusque-là, chacune des communes avait son propre système de gestion au travers des 3 cas de figures possibles : soit la gestion directe par la Ville (que l'on appelle gestion en régie), soit la délégation à une entreprise privée par marché public, soit la délégation de gestion à un Syndicat Intercommunal ou Mixte.

UN SERVICE À GROS ENJEUX

La première des missions a été de bien connaître tous les aspects du sujet, afin de définir la stratégie et les actions à mener pour les années qui viennent. Dans ce temps d'analyse, des conventions de gestion ont été signées entre les communes et l'Agglomération.

La crise sanitaire de 2020 a montré l'importance d'une vigilance permanente sur les réseaux. Bien évidemment sur l'eau potable, mais également sur les eaux usées qui renseignent sur nos

comportements et notamment sur ce que nous rejetons au réseau.

Le service suit les projets d'investissements, et le diagnostic du territoire a bien avancé !

Trois Axes se dégagent : l'amélioration de la qualité de l'eau potable, la sécurisation de la ressource en eau et la modernisation des systèmes d'assainissement.

Le territoire de l'Agglomération a été découpé en, trois zones : Nord, Sud et Centre.

Pour l'utilisateur, ces changements sont peu visibles puisque ce sont les communes qui ont conservé les aspects « gestion » avec notamment l'édition des factures.

Le service de l'eau de l'Agglomération travaille en étroite collaboration avec les services de l'Etat (DREAL, DDTM) que l'on nomme « Police de l'eau » et avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse qui est un établissement public du Ministère de l'Environnement, dédié à la préservation de l'eau.

4

UN SUIVI DES STRUCTURES ET DES INSTALLATIONS PRIMORDIAL

Comme vous pouvez le voir dans notre encadré « les chiffres clés », le territoire possède de nombreuses infrastructures à surveiller, à entretenir, et dans certains cas à reprendre entièrement.

Comme partout, les réseaux vieillissent. La durée de vie d'une canalisation, par exemple, est en moyenne de 70 ans. De façon très pragmatique, il convient donc de remplacer chaque année 1/70^{ème} des 1053 kilomètres de canalisations, soit une quinzaine de kilomètres en moyenne.

En pratique, il s'agit d'une gestion « patrimoniale », donc destinée à évaluer, préserver, optimiser et transmettre ce patrimoine.

Les tronçons de canalisations prioritaires à reprendre sont définis par

deux critères simples : là où il y a des fuites, et là où l'enjeu est important (nombreux logements, établissements sensibles, etc).

Côté assainissement, il est important de se concentrer sur les structures qui posent des problèmes réguliers (entrées d'eaux pluviales ou bouchages réguliers par exemple).

L'ensemble des réseaux souterrains est géoréférencé dans une carte interactive qui détermine sur chaque tronçon l'âge, le matériau utilisé et le diamètre de canalisation.

Les travaux se décident en lien étroit avec les communes afin d'intervenir dans la mesure du possible quand les chaussées doivent déjà être ouvertes pour des interventions sur d'autres réseaux, ou dans le cas de réfection des voiries. Pour

cela, il convient de travailler en étroite collaboration avec les communes pour bien connaître leurs projets d'urbanisme et de travaux.

Les stations d'épuration, quant à elles, ont une durée de vie estimée entre 30 et 40 ans selon le cas. Ce sont les services de l'Etat qui imposent les travaux nécessaires en fonction de la vétusté ou des contrôles réalisés : aménagement, réfection de bassins ou nouvelle station à réaliser.

Les travaux sont pris en charge en partie par l'Agence de l'eau qui perçoit pour cela une partie des taxes réglées par les usagers. D'autres subventions peuvent également être demandées, notamment auprès du Conseil Départemental.

LES CHIFFRES CLÉS

- > **1053 km** de canalisations souterraines
- > **64** stations de production d'eau potable
- > **77** ouvrages de stockage
- > **41** stations d'épuration pour le traitement des eaux usées

Retrouvez les analyses d'eau
sur gardrhodanien.fr

+ d'infos :

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

> Secteur Nord SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

1717, ROUTE D'AVIGNON
30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE
Téléphone : 04 66 79 01 02

> Secteurs Centre et Sud MAISON DE L'EAU PARC D'ACTIVITÉ DU BERNON

30330 TRESQUES
Téléphone : 04 66 79 47 48
agglodeleau@gardrhodanien.fr



Plusieurs chantiers importants sont actuellement en cours dans l'Agglo. Ils ont pour objectif : d'améliorer le rendement des réseaux d'eau potable ; de supprimer les eaux claires parasites des réseaux d'assainissement (eaux pluviales qui se mélangent aux eaux usées).

PONT-SAINT-ESPRIT : La station d'épuration a plus de 45 ans d'existence. Une nouvelle infrastructure est en phase d'étude sur l'emplacement du site actuel. Le coût de l'investissement est d'environ 6 millions d'euros. Mise en service, horizon 2023.

LAUDUN : Construction d'un bassin supplémentaire. Permis de construire en cours pour un démarrage des travaux au printemps.

TAVEL : la station d'épuration nécessite une intervention. La phase d'études préalable est lancée.

SAINT-MARCEL DE CAREIRET : La commune fait partie de celles où des traces de pesticides sont présentes (sans que bien entendu cela ne pose de problème sanitaire). Des actions sont en cours pour améliorer la qualité de l'eau potable distribuée.

Il convient dans ces cas d'accompagner les agriculteurs du secteur pour améliorer la prise de conscience de la vulnérabilité des sols. Ce travail est réalisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, comme dans les communes de SAINT-GERVAIS ou CORNILLON.



KARINE BONACINA

Directrice de la délégation territoriale de l'Agence de l'eau de Montpellier

L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE est un établissement public du Ministère de l'Environnement, dédié à la préservation de l'eau. Elle perçoit des redevances auprès des usagers de l'eau.

CHAQUE EURO COLLECTÉ EST RÉINVESTI AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS, ACTEURS ÉCONOMIQUES ET AGRICOLES POUR LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS ET MIEUX UTILISER L'EAU DISPONIBLE, À TRAVERS UN PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION. L'agence encourage les acteurs locaux à adopter des démarches collectives et concertées (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, Contrat de Rivière, ...) pour concilier les usages (eau potable, irrigation, loisirs...) et préserver les milieux. Elle mobilise les acteurs et apporte son expertise pour promouvoir l'innovation.

L'agence organise aussi la concertation entre les collectivités, les usagers et l'État sur la politique de l'eau. Elle s'appuie sur deux Comités de Bassin, Rhône-Méditerranée et Corse, véritables "parlements de l'eau", constitués de représentants des décideurs et de toutes les familles d'usagers de l'eau : collectivités, agriculteurs, industriels, associations... Tous sont parties prenantes et décisionnaires. Ce sont ces comités qui établissent pour 6 ans les programmes d'actions de l'Agence de l'Eau.

6

LE 11^{ÈME} PROGRAMME "SAUVONS L'EAU !" INTÈGRE LES NOUVEAUX DÉFIS POUR L'EAU. L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN EST L'AXE FORT ET SE DÉCLINE EN 4 PRIORITÉS POUR AGIR LÀ OÙ IL Y A URGENCE :

- Lutter contre toutes formes de pollution pour poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux ;
- Mieux partager et économiser l'eau dans un contexte où la disponibilité de la ressource diminue et les sols s'assèchent ;

- Redonner à nos rivières leur fonctionnement naturel, sauvegarder les milieux humides et littoraux et préserver la biodiversité ;
- Accompagner la structuration des services publics d'eau et d'assainissement vers une gestion durable.

L'AGENCE DE L'EAU A SIGNÉ UN CONTRAT ET S'ENGAGE À FINANCER LES ACTEURS DU TERRITOIRE.

Il s'agit du contrat de rivière Cèze et Gard-Rhodanien 2019-2024, animé par le Syndicat Mixte ABCEZE et dans lequel l'Agglomé-

ration porte ou accompagne des actions qui s'inscrivent dans nos priorités, notamment :

- Protection de 3 captages prioritaires contaminés par des pollutions diffuses.
- Mise en conformité d'ouvrages d'assainissement des eaux usées devenus vétustes ou saturés avec la mise en place de traitements plus poussés.
- Renouvellement de réseaux d'eau potable pour lutter contre les fuites et le gaspillage.
- Restauration et renaturation des cours d'eau.

D'AUTRES ACTIONS OU RÉFLEXIONS SONT IDENTIFIÉES POUR LES ANNÉES À VENIR, NOTAMMENT EN TERME D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SUR DES OBJECTIFS IDENTIFIÉS PAR L'AGGLOMÉRATION :

la désimperméabilisation des sols par exemple, afin de favoriser l'infiltration de l'eau et la recharge des nappes d'eau souterraine, dans un contexte où une des ressources en eau locales très sollicitée, la Cèze et sa nappe d'accompagnement, est devenue déficitaire.

AVEC L'ÉVOLUTION DE LA CRISE SANITAIRE, CERTAINS ÉVÈNEMENTS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ANNULÉS OU REPORTÉS.

POUR CELA CONSULTEZ L'AGENDA DU SITE DE L'AGGLO MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT



01/02/2021

Conférence : L'histoire de la construction des ponts de l'Antiquité à nos jours

18H30 - CINÉ MUNICIPAL 102, PONT-SAINT-ESPRIT

Conférencier : Frédéric MORIN – Architecte DPLG. Panorama, au travers des âges, des matériaux et des systèmes constructifs qui permettent de passer par-dessus ce qui divise, élégamment en sus !
INFOS : 06 37 49 43 45
UPGARDRHODANIEN.COM



19/02/2021

Conférence : Agnès Varda, cinéaste des femmes

18H30 - SALLE LA COQUILLONNE, SAINT-GERVAIS

Conférencier : Bernard BASTIDE proposée par l'Académie de Lascours. Entrée libre et gratuite.
INFOS : 06 85 73 05 73
ACADEMIE-LASCOURS.FR



22/02/2021

Conférence : Une alternative à la loi du plus fort : la collaboration

18H30 - CINÉ MUNICIPAL 102, PONT-SAINT-ESPRIT

Conférencier : Jacques GREGNAC – Professeur agrégé de Biologie. Spécialisation en biologie marine et écologie appliquée.
INFOS : 04 75 98 66 42
UPGARDRHODANIEN.COM



08/02/2021

Conférence : Le Moyen Orient dominé et fracturé après la Première Guerre Mondiale
18H30 - CINÉ MUNICIPAL 102, PONT-SAINT-ESPRIT

Conférencier : Alain CHAFFEL – Professeur honoraire de classes préparatoires, agrégé et docteur en histoire.
INFOS : 06 37 49 43 45
UPGARDRHODANIEN.COM



Passez en mode *avenir!*

Mission Locale :

une seule adresse pour
tous vos projets.

04 66 89 09 34



5 rue des jardins du souvenir - 30200 Bagnols sur Cèze

INFORMATION ORIENTATION FORMATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



PLANNING février



AGGLO mobile

Semaine 05 //// Du 1 au 5 février 2021

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
LUNDI	CONNAUX Place de Chiny Dernière la Mairie 9H30 à 12H00	CODOLET Place de la Mairie 14H00 à 16H30
MARDI	SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS Place du Donjon 9H30 à 12H00	LE GARN Mairie Le Village 13H30 à 16H
MERCREDI	PONT-SAINT-ESPRIT Caserne Pépin 9H00 à 12H00	SAINT-PAULET-DE-CAISSON Place de la Mairie 14H00 à 16H30
JEUDI	SAINT-VICTOR-LA-COSTE Place de la Mairie 9H30 à 12H00	LAUDUN-L'ARDOISE Salle Edith Piaf 120 route d'Orsan 14H00 à 16H30
VENDREDI	SABRAN Hameau de Combes 8 Place Florentin Colain 9H30 à 12H00	BAGNOLS-SUR-CEZE Ruche numérique 1 chemin des thuyas 13H30 à 16H00

Semaine 06 //// Du 8 au 12 février 2021

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
LUNDI	SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET Place de la Mairie 9H30 à 12H00	
MARDI	TAVEL Place du Baron Leroy 9H30 à 12H00	MONTFAUCON Devant la médiathèque 13H45 à 16H15
MERCREDI	PONT-SAINT-ESPRIT Caserne Pépin 9H00 à 12H00	CARSAN Place de la Mairie 14H00 à 16H30
JEUDI	CHUSCLAN Mairie Place des Marronniers 9H30 à 12H00	LAUDUN-L'ARDOISE L'Ardoise (Police municipale) Place de la résistance 14H00 à 16H30
VENDREDI	VENEJAN Place de la Mairie 9H30 à 12H00	BAGNOLS-SUR-CEZE Ruche numérique 1 chemin des thuyas 13H30 à 16H00

Semaine 07 //// Du 15 au 19 février 2021

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
LUNDI	GAUJAC Parking de la salle polyvalente A proximité du stade 9H30 à 12H00	LE PIN Place de la Mairie 14H00 à 16H30
MARDI	SAINT-JULIEN-DE-PEYROLAS Place du Donjon 9H30 à 12H00	SALAZAC Place du village 13H30 à 16H
MERCREDI	PONT-SAINT-ESPRIT Caserne Pépin 9H00 à 12H00	SAINT-ALEXANDRE Place de la Mairie 14H00 à 16H30
JEUDI	LIRAC Place de l'église 9H30 à 12H00	SAINT-PAUL-LES-FONTS Mairie 1 Place Dou Treillas 14H00 à 16H30
VENDREDI	SAINT-GERVAIS Place de la Mairie 9H30 à 12H00	BAGNOLS-SUR-CEZE Ruche numérique 1 chemin des thuyas 13H30 à 16H00

Semaine 08 //// Du 22 au 26 février 2021

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
LUNDI	VERFEUIL Place de la Mairie 9H30 à 12H00	SAINT-ANDRE-D'OLERARGUES Place de la Mairie 14H00 à 16H30
MARDI	ISSIRAC 9H30 à 12H00	SAINT-ANDRE-DE-ROQUEPERTUIS Place de la Mairie 13H45 à 16H15
MERCREDI	PONT-SAINT-ESPRIT Caserne Pépin 9H00 à 12H00	SAINT-NAZAIRE Salle des associations Rue des écoles 14H00 à 16H30
JEUDI	SAINT-VICTOR-LA-COSTE Place de l'église 9H30 à 12H00	CAVILLARGUES Place de la Mairie 14H00 à 16H30
VENDREDI	SAINT-ETIENNE-DES-SORTS Place de la Mairie 9H30 à 12H00	BAGNOLS-SUR-CEZE Ruche numérique 1 chemin des thuyas 13H30 à 16H00

Retrouvez le planning de l'agglo mobile
sur gardrhodanien.fr





**Les Maisons
de Justice
et du Droit
facilitent l'accès
au Droit, assurent
une présence
judiciaire
de proximité
et contribuent
au règlement
amiable
des litiges.**

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DU GARD RHODANIEN



**Maison de Justice
et du Droit
du Gard rhodanien**

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

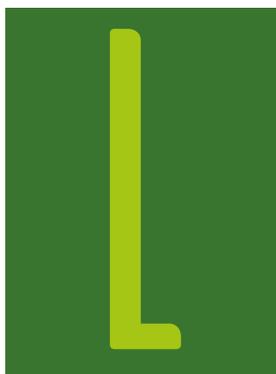
**Tél : 04 66 39 65 15
Fax : 04 66 39 65 16**

Courriels :
mjd-bagnols-sur-ceze@justice.fr
mjd@gardrhodanien.fr

ORDURES MÉNAGÈRES : MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE



LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE DANS L'AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN EST UNE BONNE NOUVELLE ! ELLE DOIT FAVORISER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET LA MAÎTRISE DES COÛTS.



es réunions de travail se succèdent pour préparer l'organisation de la redevance incitative pour la collecte des ordures ménagères. L'Agglo est accompagnée dans cette démarche par l'ADEME et par un groupement de trois bureaux d'études spécialisés qui ont déjà mis en place ce système de tarification sur d'autres collectivités en

France. Les grandes lignes sont tracées et le projet prend forme.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Tout simplement de mettre en place un système de facturation qui permette à chaque usager du territoire de payer le prix en fonction de sa production propre d'Ordures Ménagères Résiduelles, et non un forfait calculé sur la valeur locative du logement établie en 1977, comme c'est le cas aujourd'hui.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Chaque foyer sera équipé d'un bac de collecte muni d'une « puce électronique ». Le forfait de base comprendra un certain nombre de « levées » (collectes) de ce bac dans l'année. C'est donc le nombre de présentations du bac qui compte, et non le poids des ordures qui s'y trouvent. A chaque collecte, le camion enregistre le passage grâce à la puce et cette levée du bac est décomptée du forfait. La collecte des emballages sera inchangée et ne servira pas au calcul de la « redevance ».

*« Dès le 1er trimestre 2021, une enquête de terrain sera réalisée afin de rencontrer tous les redevables et de déterminer leurs besoins, foyer par foyer. Réservez à votre enquêteur le meilleur accueil ! »
informe Lucie RAOUX, chargée de mission auprès du Service Prévention déchets à l'Agglo.*

POURQUOI CETTE MISE EN PLACE ?

Dans un contexte de raréfaction des centres de traitement des déchets et d'augmentation forte des coûts de traitement et de la taxe générale sur les activités polluantes, la réglementation nationale et européenne impose la mise en œuvre d'une tarification incitative pour diminuer la production d'Ordures Ménagères et augmenter le recyclage des emballages et la valorisation des biodéchets..

Des réunions publiques, des rencontres, un numéro vert et des guides pratiques à l'attention des usagers seront mis en place pour répondre à toutes les interrogations sur ce nouveau dispositif.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 2021 :** Enquête auprès de chaque foyer : expliquer la redevance incitative et recenser les besoins. Distribution simultanée du bac pour les Ordures Ménagères. Information et concertation avec les habitants.
- 2022 :** Année de transition sur le territoire, pour adopter l'ensemble des gestes de prévention et de tri afin de réduire son volume d'ordures ménagères. Paiement « classique » pour la dernière année. Une « facture factice » sera envoyée à chaque foyer pour que chacun évalue ce qu'il aurait payé en Redevance Incitative.
- 2023 :** Redevance Incitative effective, disparition de l'ancienne taxe. Une grille tarifaire est en construction et sera votée en fin d'année 2022 par le Conseil d'Agglomération. La grille tarifaire « pédagogique » présentée au cours de l'enquête n'est pas définitive car beaucoup de paramètres ne sont pas encore connus.

+ d'infos :

Service Prévention et Gestion des Déchets

www.redevance.incitative@gardrhodanien.fr

www.gardrhodanien.fr

ORCHIDÉES SAUVAGES ET ARBRES EN FLEURS DE L'HIVER

LES ORCHIDÉES FASCINENT. ELLE SONT LA FAMILLE DE PLANTES LA PLUS DIVERSIFIÉES DANS LE MONDE, COMPTANT PLUS DE 25.000 ESPÈCES ! NOUS VOUS LES PRÉSENTONS ICI, EN COMPAGNIE DE PRUNE PELLET, BOTANISTE DE L'ASSOCIATION « RACINES DE TERRIENS ».

Prune PELLET, originaire des Cévennes, est avant tout une passionnée ! Forte d'un Master Expertise faune flore et gestion durable du patrimoine naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, elle vit aujourd'hui sa passion au quotidien et sur le terrain au sein de l'association « Racines de terriens » basée dans le Gard. Cette association, qu'elle a créée il y a une dizaine d'années avec une amie ethnologue, a pour objectif de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement, notamment via la botanique.

Tout le monde connaît les orchidées tropicales que l'on offre avec plaisir, mais saviez-vous qu'il existe des orchidées en France ? Contrairement à leurs cousines tropicales qui vivent la plupart sur les arbres (on les dit « épiphytes »), les nôtres poussent dans la terre (ce sont des « herbacées ») et elles sont présentes dans le Gard Rhodanien aussi !

Esthétiquement, ces fleurs sont très jolies, elles n'ont pas le même aspect que leurs cousines mais se ressemblent quand on y regarde de près. Elles font leur

apparition quelques mois dans l'année, autour du printemps.

Elles sont fascinantes notamment car elles ont développé des « stratégies » de reproduction étonnantes !

Comme vous le savez, la reproduction de nombreuses plantes dépend des insectes pollinisateurs (pour d'autres plantes c'est le vent) qui, en allant chercher du nectar pour se nourrir se chargent de pollen et en déposent sur d'autres fleurs. L'objectif de nombreuses plantes est donc d'attirer des insectes, d'où les couleurs chatoyantes et les parfums attractifs de leur fleurs.

Certaines orchidées, comme bon nombre de plantes, offrent généreusement du nectar aux insectes pollinisateurs. D'autres créent des « leurres » pour attirer les insectes, leur laissant à penser qu'elles ont du nectar à offrir au fond de leurs fleurs en tube, ce qui n'est pas le cas (elles en ont fait l'économie)!

Certaines imitent avec leurs fleurs l'aspect et l'odeur des insectes femelles, c'est ce que l'on appelle un leurre sexuel. Les mâles s'y trompent et sont naturellement attirés !

D'autres orchidées proposent quelques fleurs qui servent d'abri pour les insectes solitaires comme un petit hôtel, pour les protéger pendant leur sommeil... Fascinant vous dit-on !

N'est-ce pas merveilleux ? La suite de leur reproduction dépend de champignons mycorrhiziens pour permettre la germination de la graine, mais c'est une autre histoire...

Certaines espèces sont plus ou moins rares que d'autres, une chose est sûre leur habitat se raréfie, alors on les admire, les photographie, les dessine, mais merci de ne pas les cueillir.

VISITER LE SITE :

www.racinesdetriens.com

L'association organise des sorties botaniques du printemps à l'automne. *Beaucoup sont gratuites.*

CONTACT SUR :

association@racinesdetriens.com



LE LAURIER TIN

On appelle « lauriers » un grand nombre de plantes qui ont un pour point commun des feuilles de forme simple persistantes en hiver. Ils peuvent pourtant être de familles botaniques très différentes. Par exemple, le laurier-sauce est comestible, alors que le laurier-rose est mortel pour l'Homme ! Le laurier tin est toxique également mais dans une moindre mesure. Il est magnifique en cette saison avec ses fleurs abondantes et ses fruits d'un bleu métallisé. Il est le seul à attirer les rares pollinisateurs qui sortent en hiver, même s'il a peu à leur offrir.



L'ARBOUSIER

Comme le laurier tin, l'arbousier a un feuillage persistant, fleurit en hiver et porte ses fruits en même temps. On en trouve parfois en garrigue car il peut pousser sur des sols calcaires décalcifiés. On le remarque facilement, notamment grâce à la taille de ses fruits rouges et jaunes, souvent aussi gros que des cerises. Il produit beaucoup de nectar et attire certaines abeilles qui sortent en hiver, produisant ainsi, en Cévennes et en Corse notamment, un « miel d'arbousier » au goût amer très particulier. L'arboise peut se consommer (cuite en confiture par exemple) mais sans excès car assez indigeste. Son nom latin « *Arbutus unedo* » vient d'ailleurs de là : « unedo » signifie « j'en mange un (seul) » car cru il ne faut pas trop en manger !

PLUS PROCHE

DE VOUS



CONTRAT DE MUTUELLE INTERCOMMUNALE : CHANGEZ DE MUTUELLE QUAND VOUS VOULEZ !

DEPUIS LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2020, AVEC LA LOI N°2019-733 DU 14 JUILLET 2019, LES ASSURÉS PEUVENT RÉSILIER LEUR MUTUELLE SANTÉ À TOUT MOMENT ET SANS AVOIR À JUSTIFIER D'UN MOTIF. SEULE OBLIGATION : QUE LE CONTRAT À RÉSILIER AIT PLUS D'UN AN. L'OCCASION D'ÉTUDE LES OFFRES DE LA MUTUELLE INTERCOMMUNALE ?

Depuis 3 ans, l'Agglomération propose une mutuelle à des tarifs préférentiels auprès de l'agence SOLIMUT de Bagnols-sur-Cèze. C'est ce que l'on appelle un contrat de « mutuelle intercommunale ». L'objectif de ce contrat, est de permettre au plus grand nombre d'accéder à une complémentaire santé et de pouvoir ainsi être mieux pris en charge dans l'accès aux soins.

La mutuelle choisie propose une garantie de base performante et accessible, et trois autres niveaux de garanties pour répondre aux besoins de chacun. Une attention particulière a été portée sur les prestations telles que prothèses dentaires, orthodontie, prothèses orthopédiques et appareillages, audioprothèses, etc.

Dans l'Agglo, environ 2.000 personnes sont couvertes aujourd'hui par cette offre de mutuelle qui intègre le 100% Santé dans chacune de ces offres (le « reste à charge zéro »). Elle est également dans le dispositif CSS : Complémentaire Santé Solidaire.

Le détail des offres disponibles et les tarifs sont accessibles sur le site Internet de l'Agglomération et dans les permanences organisées sur le territoire.

La mutuelle est un organisme à but non lucratif et n'a donc pas d'actionnaire à rémunérer. Elle finance dans une logique solidaire un système de protection sociale complet qui garantit à chacun des soins de qualité, sans sélection ni exclusion. Elle investit ses éventuels excédents aux bénéficiaires de ses adhérents.

La volonté de l'Agglo de rendre les soins accessibles aux populations en situation de fragilité, et donc de diminuer le renoncement aux soins, correspond parfaitement aux objectifs de la mutuelle.

En coordonnant leurs actions, l'Agglo et la Mutuelle tentent de répondre au mieux aux problématiques d'accès aux soins dans le territoire.

- **BAGNOLS-SUR-CÈZE – 12 RUE SAINT-VICTOR**
Tous les lundis et les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h30 à 12h et les 1^{er} mardis du mois de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- **PONT-SAINT-ESPRIT – CAZERNE PÉPIN**
Les 2^{ème} Mardis du mois de 9h30 à 12h et de 14h à 17h
- **SAINT-VICTOR LA COSTE**
BUREAU DES PERMANENCES DE LA MAIRIE
Les 3^{ème} Mardis du mois de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30
- **GOUDARGUES – SALLE DES MARIAGE, À CÔTÉ DE LA POSTE**
Les 4^{ème} Mardis du mois de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

+ d'infos :

SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE

Tél : 04 32 44 83 04

Mail : bagnolssurceze@solimut.fr

Site web : gardrhodanien.fr/services/sante/mutuelle/



LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION
DU GARD RHODANIEN
Tél. 04 66 79 01 02

- **Pôle gestion des déchets et déchetteries**

Prévention et gestion des déchets
Tél. 04 66 90 58 03
gestion.dechets@gardrhodanien.fr

- **Pôle enfance, jeunesse et loisirs**

Tél. 04 66 79 01 02

- **Pôle Économie - Office des Entreprises**

Tél. 04 66 79 38 00 - contact.eco@gardrhodanien.fr

- **Service transport : 7 esplanade. A. Mourgue Bagnols-sur-Cèze**

Tél. 04 66 89 77 41 - transport@gardrhodanien.fr

- **Service communication**

Tél. 04 66 79 01 02 - communication@gardrhodanien.fr

- **Relais Assistantes Maternelles du Gard rhodanien**

Tél. 04 66 89 61 28 - rampse@gardrhodanien.fr

Tél. 09 72 96 49 36 - rambc@gardrhodanien.fr

- **Service écriture publique aide rédactionnelle, assistance administrative**

Tél. 06 48 15 54 35 - lesep1@wanadoo.fr

- **Service eau et assainissement**

Tél. 04 66 90 58 00



D'OCCITAN

Chaque mois, en partenariat avec Radio Mix, retrouvez le « **Pichòt cors d'occitan** » autour d'une expression ou d'un mot :

{ L'ORIZONT } L'HORIZON

*L'horizon où la terre et le ciel
semblent se rejoindre
fait rêver....*

**Coma d'enfants, esperam descubrir
meravilhas qu'emergisson de la façà
esconduda de la Terra.**

Un dicton annonce d'ailleurs : « **Qu'és aquò :
que ven de l'orizont e qu'és redon come un
formatjon ?** » Réponse ??? : « **Lo soleu !** ».

Les paysans occitans appellent les divers points de l'horizon par le nom des vents ou par la position du soleil à certaines heures : « **sus lo levant** »,... « **sus lo miegjorn** »,... « **sus lei dòas oras** »,....

**Et puei l'orizont es sinonime de libertat bòrd
qu'és una estenduda terrèstre sens obstacle
a la vista que s'ofre a nos.**

Mais l'horizon est surtout un espace imaginaire : le futur.

Esperem que l'orizont 2021 s'esclarzisse...

PRONONCIATION :

« o » se dit « ou »

« ò » se dit « o »

« lh » se prononce « ill »

« bòrd que » = puisque

Retrouvez le
petit cours
d'Occitan
du lundi au
Vendredi
sur **Radio Mix**



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ



Inspiration gourmande

Par Nathalie
Thieblemont

Psycho-nutritionniste



CRUMBLE AU POTIRON ET CONFIT DE CANARD AUX CHÂTAIGNES



★ Moyenne

👥 4 pers.

🕒 Prépa. : 60 min
Cuisson : 30 min

- Faire cuire à l'étouffé (casserole avec un fond d'eau et couvercle) le potiron en morceau (avec la peau s'il est bio) avec un peu de sel. Égoutter et mouliner pour obtenir une purée.
- Assaisonner et ajouter la crème fraîche.
- Éplucher et couper en fines lamelles l'oignon, le faire fondre dans un peu d'huile d'olive, et ajouter les châtaignes épluchées
- Désosser 2 cuisses de canard confites et les effiloche.
- Mélanger la farine, le beurre, le parmesan le sel et le poivre en formant des petits grumeaux.
- Dresser dans des ramequins (ou des cercles pâtisserie) le confit d'oignon et de châtaignes, l'effiloché de canard, la purée de potiron et le crumble.

Ingrédients :

POUR L'EFFILOCHÉ :

- 2 CUISSÉS DE CANARD
- 600 G DE POTIRON
- 1 OIGNON
- 1 CÂS D'HUILE D'OLIVE
- 20 CHÂTAIGNES ÉPLUCHÉES
- 2 CÂS DE CRÈME FRAÎCHE
- SEL
- POIVRE

POUR LE CRUMBLE :

- 50 G DE FARINE
- 50 G DE BEURRE MOU
- 30 G DE PARMESAN
- SEL
- POIVRE

L'accord parfait :

- Cuire 20 min au four à 180°C

LE + DE LA CHEFFE

- Servir avec une belle salade mesclun et une vinaigrette au balsamique.



CUVÉE N°1
DU DOMAINE LA ROMANCE
À BAGNOLS-SUR-CÈZE
AOC Côtes du Rhône Villages Chusclan
CÉPAGES : 90% Syrah, 10% Grenache
MODE D'ÉLEVAGE : 7 mois en barriques
Seguin-Moreau de 1 à 3 vins.
TERROIR : Grès calcaire issu de roches
mères de calcaires
Âge moyen des vignes : 37 ans.



LA PHOTO DU MOIS



Les vignes sous la neige à Sabran ©Alexandre Pau

VOUS AVEZ UNE BELLE PHOTO ET VOUS SOUHAITEZ QU'ELLE SOIT PUBLIÉE ?
TÉLÉCHARGEZ LE RÈGLEMENT SUR gardrhodanien.fr



Votre mensuel est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'Agglo (y compris avec un StopPub).
Si vous ne le recevez pas, contactez : Service Communication • 04 66 79 01 02 • communication@gardrhodanien.fr